

Ce règlement s'applique uniquement au Promobad MiniBad – IC Jeunes et Open Jeune,

Les actions portées par le comité ont un objectif d'animation, de structuration et de développement de la pratique sur le territoire girondin.

Les clubs s'inscrivant dans la démarche sont de véritables piliers pour la mise en œuvre de ces actions.

Conditions d'accueil des actions portées par le Comité de Gironde de Badminton

1- Engagements du Comité

Le comité est l'organisateur et prend en charge :

- L'élaboration du règlement
- La création de la compétition/stage sur Poona et ou Badnet
- La communication autour de l'action (affiche, invitations...)
- La gestion des inscriptions
- La préparation des tableaux et l'envoi des convocations
- La fourniture des récompenses (trophées/médailles – lots)
- La recherche de Juge Arbitre (si le club accueillant n'en a pas)
- La prise en charge des frais d'inscriptions des joueurs du club.

2- Engagements du club accueillant :

Le club accueillant devra mettre en œuvre tous les moyens nécessaires au bon déroulement de l'action le jour J. Il s'engage notamment à :

- Réserver la salle
- Installer et ranger le plateau sportif (poteaux, filets, tracés)
- Prévoir une table de marque (2 tables et 3 chaises)
- Ouvrir la salle le jour de l'évènement
- Fournir les coordonnées du référent présent le jour de l'évènement
- Pour les IC jeunes buvette souhaitée